

Carriérois

Journal d'information municipale - Saint-Marc-des-Carières

NO. 142 | JANVIER 2023



**BONNE
ANNÉE**

2023



**NOMBRE
MAXIMAL
D'ANIMAUX
PERMIS
PAR
MAISON**

PAGES 5



**PRÉVISIONS
BUDGETAIRES 2023**

PAGES 6-7-8-9



**UNE 3e ÉDITION
RÉUSSIE POUR LE
DÉFILÉ DE NOËL**

PAGES 14-15

SOMMAIRE

Pour nous rejoindre : 2
Prochaine tombée : 2
Le mot du Maire : 3-4
Résumé de la séance du conseil : 10
Information municipale : 5
Prévisions budgétaires 2023 : 6-7-8-9
Vie communautaire : 10-11-12
Service des loisirs et de la culture : 13-14-15-16



**Saint-Marc-
des-Carières**

De service, de nature



Saint-Marc- des-Carières

De service, de nature

**965, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carières (Québec) G0A 4B0
418-268-3862**

Télécopieur : 418-268-8776

Site internet : www.villestmarche.com

Facebook administration: Ville SaintMarcdescarrieres

Facebook Loisirs: Loisirs Saintmarcdescarrieres

Facebook Spectacles: Ville stmarchescarrieres

Horaire du bureau municipal :

Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

le vendredi de 9h00 à 12h00

POUR NOUS REJOINDRE

Marc-Eddy Jonathas

Directeur général /Greffier-Très.
dg@villestmarche.com

Marlène Gobeil

Secrétaire / Comptabilité / Greffe
info@villestmarche.com

Manon Paquet

Service à la clientèle & Taxes
taxation@villestmarche.com

Eric Harvey

Directeur des travaux publics
voirie@villestmarche.com

Judy Du Sablon

Inspecteur en urbanisme et aux permis
urbadev@villestmarche.com

Sylvain Morissette

Directeur des loisirs et culture
loisirs@villestmarche.com

Brigitte Huot

Loisirs et culture, journal Le Carriérois, site internet
info@loisirs@villestmarche.com

Richard Thibault

Directeur service d'incendie
incendie@villestmarche.com

LE CONSEIL MUNICIPAL

MARYON LECLERC, MAIRE

Claire Dussault

Conseillère au siège #1

Carol Denis

Conseiller au siège #3

Mario Tessier

Conseiller au siège #5

Claude Groleau

Conseiller au siège #2

Élodie Brochu

Conseillère au siège #4

Mario Paquet

Conseiller au siège #6

Pour les rejoindre communiquez au 418-268-3862
ou à info@villestmarche.com

RÉUNION DU CONSEIL: Le **2e mardi** du mois à
20h00 au **centre communautaire et culturel**

PERMIS

DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION, DE RÉPARATION

Veuillez prendre un rendez-vous en téléphonant à la Ville
ou encore en remplissant un formulaire de demande de
permis que vous trouverez sur le site internet de la Ville
sous l'onglet citoyens/service d'urbanisme.

JUDY DU SABLON, Inspectrice municipale

Horaire: Lundi au vendredi

418-268-3862 poste 3

PERMIS DE FEU 418-326-4678

BIBLIOTHÈQUE 418-268-3561 poste 3862

PISCINE - GYMNASSE 418-268-3561 poste 3148

CENTRE

COMMUNAUTAIRE 418-268-8270

URGENCE

TRAVAUX PUBLICS

Pour toute urgence concernant les travaux publics, vous
pouvez composer le 418-268-5535.

DATE DE TOMBÉE du Carriérois

Date de tombée de la prochaine parution : 3 FÉVRIER

Parution et livraison: 22 FÉVRIER



Bonjour à tous, j'aimerais tout d'abord vous souhaiter une belle et heureuse année 2023 ! Vous trouverez aux pages 6-7-8 et 9 les prévisions budgétaires 2023. **Voici les défis du conseil municipal pour les prochains mois et les prochaines années:**

- Un taux d'inflation de plus de 7% en 2022; **du jamais vu depuis les 30 à 40 dernières années;**
- Un nouveau rôle d'évaluation a été déposé par la MRC de Portneuf à la fin d'octobre. Nous avons une augmentation de 19,43% de l'évaluation des immeubles imposables qui passe de 247,251,000\$ à 295,287,800\$. Quand on parle d'immeubles municipaux, ça touche les résidences, commerces, industries et les terres de Saint-Marc-des-Carières.

Prenons l'exemple d'une maison moyenne dans notre municipalité :

- ⇒ La maison moyenne 2022 a passé de 170,584\$ à 204,039\$ en 2023 représentant une augmentation de 19,62%. c.-à-d. une augmentation 33,455\$ en évaluation municipale. Cette majoration représente une augmentation de taxes 334,55\$ si l'on tient compte de la taxe foncière actuelle incluant les taxes spéciales de la dette à long terme soit 1,00\$ du 100\$ d'évaluation.
- ⇒ Cette augmentation est principalement due à une surenchère des prix de vente des maisons durant la pandémie. L'étude faite par les évaluateurs de la MRC de Portneuf porte sur l'offre et la demande se terminant le 1^{er} juillet 2020 donc 18 mois avant le dépôt d'un nouveau sommaire de RÔLE. Tout cela associé à l'augmentation des coûts de matériaux pour en construire des nouvelles. CELA VOUS DONNE LE RÉSULTAT ACTUEL !

Les taux d'intérêt ont aussi augmenté de plusieurs points, ce qui contribue à des augmentations très significatives lorsque les municipalités doivent refinancer des emprunts. Souvenez-vous que le taux directeur de la banque du Canada est passé 0,25% à 4,25% depuis quelques semaines.

En exemple, le refinancement que nous avons fait dans le mois de septembre 2022, a eu pour effet une augmentation du taux d'intérêt passant de 2,9% que l'on avait en 2017 à 4,98% en 2022 entraînant une augmentation de 11,707\$ en intérêt pour les 5 prochaines années de ce refinancement. Nous aurons d'autres refinancements en 2023 pour un montant total de 726,100\$ soit un de 361,400\$ et l'autre de 364 700\$. Nous devons payer un taux d'intérêt que je n'ai jamais vu en 30 ans dans le monde municipal.

Dans tout le cheminement budgétaire 2023, nous avons à tenir compte :

- DE L'INFLATION QUI TOUCHE AUSSI LE MUNICIPAL;
- Des augmentations de toute part auxquelles nous devons payer et qui vous seront explicitées plus tard dans les explications budgétaires;
- Nous sommes à négocier une nouvelle convention collective avec les employés syndiqués; nous ne pouvons donc pas vous dévoiler la conclusion de cette entente actuellement;
- Différents autres travaux majeurs qui se feront en 2023 comme :
 - La protection des berges afin de sécuriser l'approvisionnement en eau potable à notre municipalité;
 - L'automatisation de la distribution de l'eau potable;
 - La construction de l'aire de jeu PUMPTACK;
 - Un règlement d'emprunt prévu pour faire la réfection complète (infrastructures de rues et les trois services : eau potable, égout sanitaire et pluvial) de certaines rues dans le secteur de la rue Bourque, Entremont et certaines autres rues transversales.

- Dans un autre ordre d'activité :

-Redéfinir et accentuer le développement économique de notre Ville parce qu'au cours des cinq dernières années, il ne s'est absolument rien fait;

-Nous avons acheté deux terrains : terrain situé entre le Pavillon André Darveau et le bureau de la chambre de commerce afin de créer un développement résidentiel de maisons à petits gabarits répondant à une certaine clientèle et chauffées à la biomasse. L'autre terrain est situé à côté du centre communautaire pour satisfaire des besoins de stationnement futur; GARDER NOTRE VILLE ATTRACTIVE POUR ATTIRER DE NOUVELLES FAMILLES; DÉVELOPPER UN NOUVEAU QUARTIER RÉSIDENTIEL STANDARD;

Pour toutes ces raisons, l'année 2023 est une année charnière de notre mandat de 4 ans.

Maintenant, passons à la présentation du budget 2023.

MALGRÉ UNE AUGMENTATION DE 6 % DU BUDGET 2023, le Conseil vous annonce donc une baisse de 10 cents de la taxe foncière générale c.-à-d. qu'elle passera de 81,01 cents à 71,01 cents. Les taxes spéciales des dettes à long terme resteront à 18,99 cents. Donc une taxe foncière passant de 1\$ à 90 cents du 100 \$ d'évaluation.

⇒ Si on avait laissé le taux à 1,00\$, la maison moyenne aurait payé 2,040.39\$. Avec la baisse de 10 cents, la maison moyenne paiera 1,836.35\$ donc une baisse de 204,04\$.

⇒ Les tarifications de l'eau potable, eaux usées, les égouts et les matières résiduelles passeront de 392,50\$ à 423,43\$. Une augmentation de 30,93\$.

MALGRÉ CETTE BAISSSE DE TAUX DES TAXES, CELA NE VEUT PAS DIRE QUE VOTRE FACTURE MUNICIPALE DIMINUERA. SOUVENEZ-VOUS QUE LA MOYENNE DU NOUVEAU SOMMAIRE DU RÔLE EST UNE AUGMENTATION DE 19,43 %.

CELA DÉPENDRA DE L'AUGMENTATION DE L'ÉVALUATION DE VOTRE MAISON, S'IL Y A LIEU, ET LA VILLE N'A AUCUNE RESPONSABILITÉ DANS CE DOMAINE-LÀ.

Voici quelques exemples de coûts que nous avons à faire face en 2023 :

- Assurances générales : Augmentation de 22 % : 20,000\$;
- Régie régionale de gestion des matières résiduelles : Augmentation de 14,45 % : 43,850\$; ce qui oblige une augmentation de la tarification;
- Quote-part de la MRC : Augmentation de 4,92 % :
2022 : 128,131\$ - 2023 : 134,440\$; Une différence de 6,309\$
- Sûreté du Québec : 2022 : 209,434\$ - 2023 : 219,695\$
Augmentation de 4,90% soit de 10,261\$;
- Contribution financière : Gymnase double : 20,853\$;
- Contribution financière : CMPOP : 4,497\$;
- Salaires des employés indexés et prévus dont je ne peux pas vous en dévoiler les coûts puisque nous sommes en négociation;
- Coûts d'honoraires professionnels : Négociation collective : Une augmentation prévue de 13,000\$;
- Coûts des services techniques : coûts d'immatriculation, permis, et Service de formation :
2022 : 432,647\$;
2023 : 456,033\$: Augmentation de 23,386\$;
- Fournitures des services publics : électricité, chauffage, essence, huile, diésel : une augmentation prévue de 11,500\$;
- Refinancement de règlement d'emprunt : Taux prévus doublés...nous attendons donc le résultat des ouvertures publiques des refinancements...

Vous trouverez aux pages 6-7-8 et 9, la présentation graphique du budget 2023 et du programme triennal 2023-2024 et 2025.

Maryon Leclerc, maire

TAXES FONCIÈRES 2023

Veillez prendre note que les comptes de taxes municipales seront tous expédiés avant le 28 février 2023. Si vous n'avez pas reçu votre compte au 15 mars, communiquez au bureau municipal le plus rapidement possible au 418-268-3862 poste 21.

Les échéanciers pour vos paiements sont:

1er versement: 30 mars

2e versement: 30 mai

3e versement: 30 juillet

4e versement: 30 septembre



UN AUTRE NOËL À OUBLIER POUR PLUSIEURS CARRIÉROIS

Cette fois, ce n'est pas la Covid mais bien des pannes de courant qui sont venues ruiner les plans de ceux qui prévoyaient fêter Noël en famille.

Plusieurs Carriérois ont perdu le courant pendant plus de 45 heures. Certains ont trouvé refuge au centre communautaire ou chez des parents et amis.

Nous tenons à remercier les pompiers, monsieur le maire Maryon Leclerc, les employés des travaux publics, et les directeurs de la Ville qui ont sacrifié leur Noël pour aider la population.

Un immense merci aux pompiers de St-Marc qui ont passé de maison en maison pour s'assurer qu'il n'y avait personne en danger et pour donner des conseils de sécurité. Ils ont été présents durant tout le processus des mesures d'urgence.

Nous tenons à souligner également l'efficacité exemplaire des employés des travaux publics dans la rapidité d'exécution quant au déneigement et aux efforts déployés pour assurer l'alimentation en eau potable malgré le manque d'électricité.

Nous remercions également Pierre Morissette et Annette Hardy pour l'accueil des sinistrés au centre communautaire.

En se souhaitant un Noël 2023 beaucoup plus agréable, nous vous souhaitons une belle et heureuse année !

Brigitte Huot

RÈGLEMENT NOMBRE MAXIMAL D'ANIMAUX PERMIS/LOGEMENT



Nul ne peut garder plus d'animaux domestiques qu'indiqué dans le tableau ci-dessous. Sauf si un permis a été émis par la Municipalité

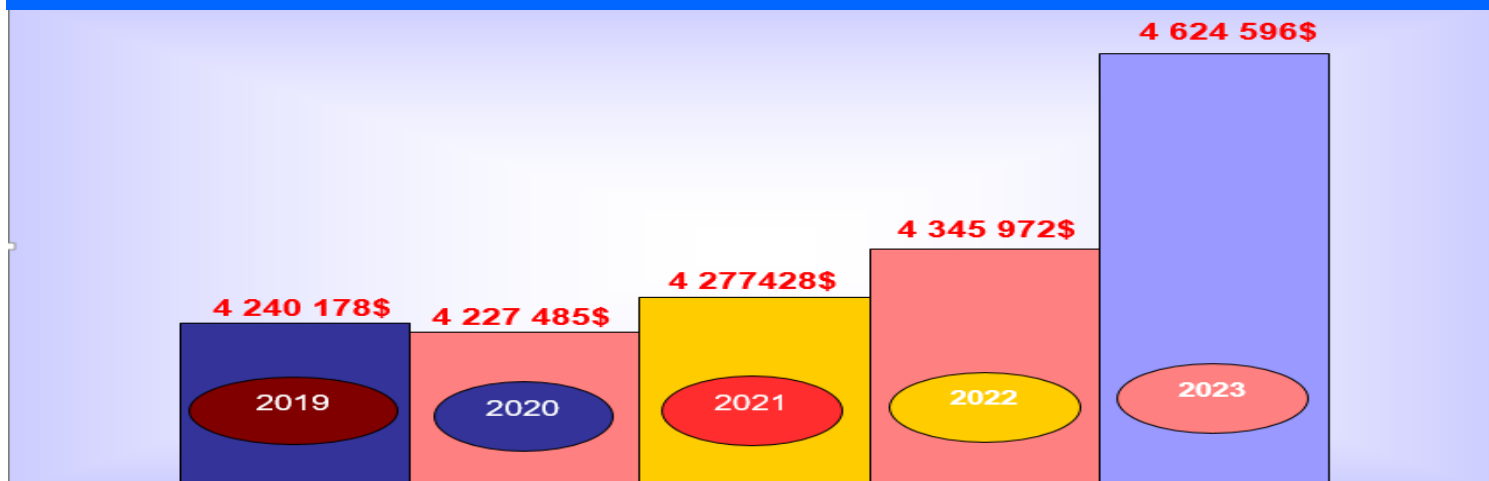
pour opérer un chenil, une fourrière, un hôpital vétérinaire, un commerce de ventes d'animaux.

La présente restriction ne s'applique pas lorsque l'un de ces animaux met bat, et ce, pour une période maximale de 3 mois.

Type d'habitation	Nombre maximal d'animaux permis / logement
Habitation unifamiliale isolée (incluant chalet, maison mobile, maison unimodulaire, etc.)	4 dont un maximum de 2 chiens
Habitation unifamiliale jumelée (de type semi-détaché)	2 dont un maximum d'un chien
Duplex et triplex	2 dont un maximum d'un chien
Habitation en rangée ou contigüe	1 dont un maximum d'un chien
Habitation multifamiliale (4 logements et plus) (incluant habitation collective)	1 dont un maximum d'un chien

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

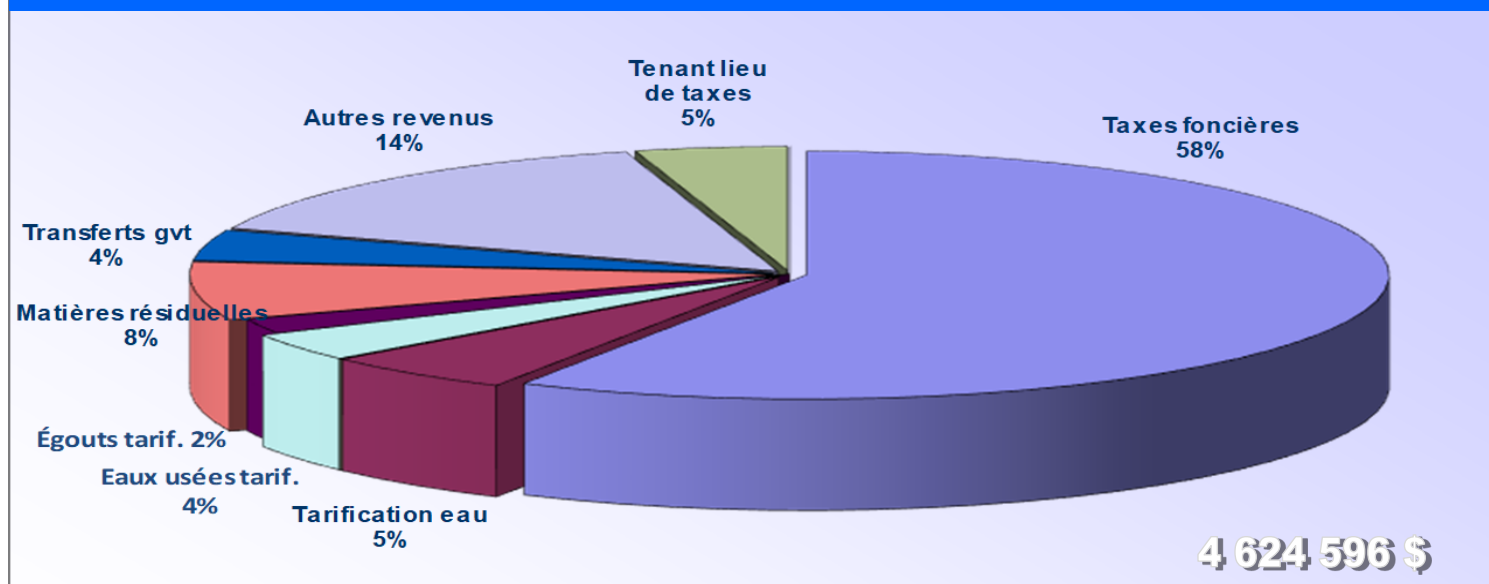
BUDGET GLOBAL ANNUEL 2023



RÉPARTITION DES REVENUS EN %

	2021	%	2022	%	2023	%
Taxes foncières	2 473 005 \$	58%	2 498 278 \$	57.5%	2 685 589 \$	58%
Tarification eau	244 919 \$	5%	244 899 \$	6%	249 190 \$	5%
Eaux usées dettes L.T.						
Eaux usées tarifications	161 312 \$	4%	161 933 \$	4%	168 702 \$	4%
Égout tarifications	49 401 \$	1%	86 173 \$	2%	89 880 \$	2%
Matières résiduelles	306 487 \$	7%	306 487 \$	7%	350 707 \$	8%
Tenant lieu de taxes	216 435 \$	5%	216 435 \$	5%	185 450 \$	4%
Autres revenus	597 934 \$	15%	621 234 \$	14%	700 420 \$	15%
Transferts gvt	174 392 \$	4%	189 680 \$	4%	194 658 \$	4%
Surplus non accumulé	53 363 \$	1%	20 853 \$	0.5%		
	4 277 248 \$	100%	4 345 972 \$	100%	4 624 596 \$	100%

RÉPARTITION DES REVENUS BUDGET 2023

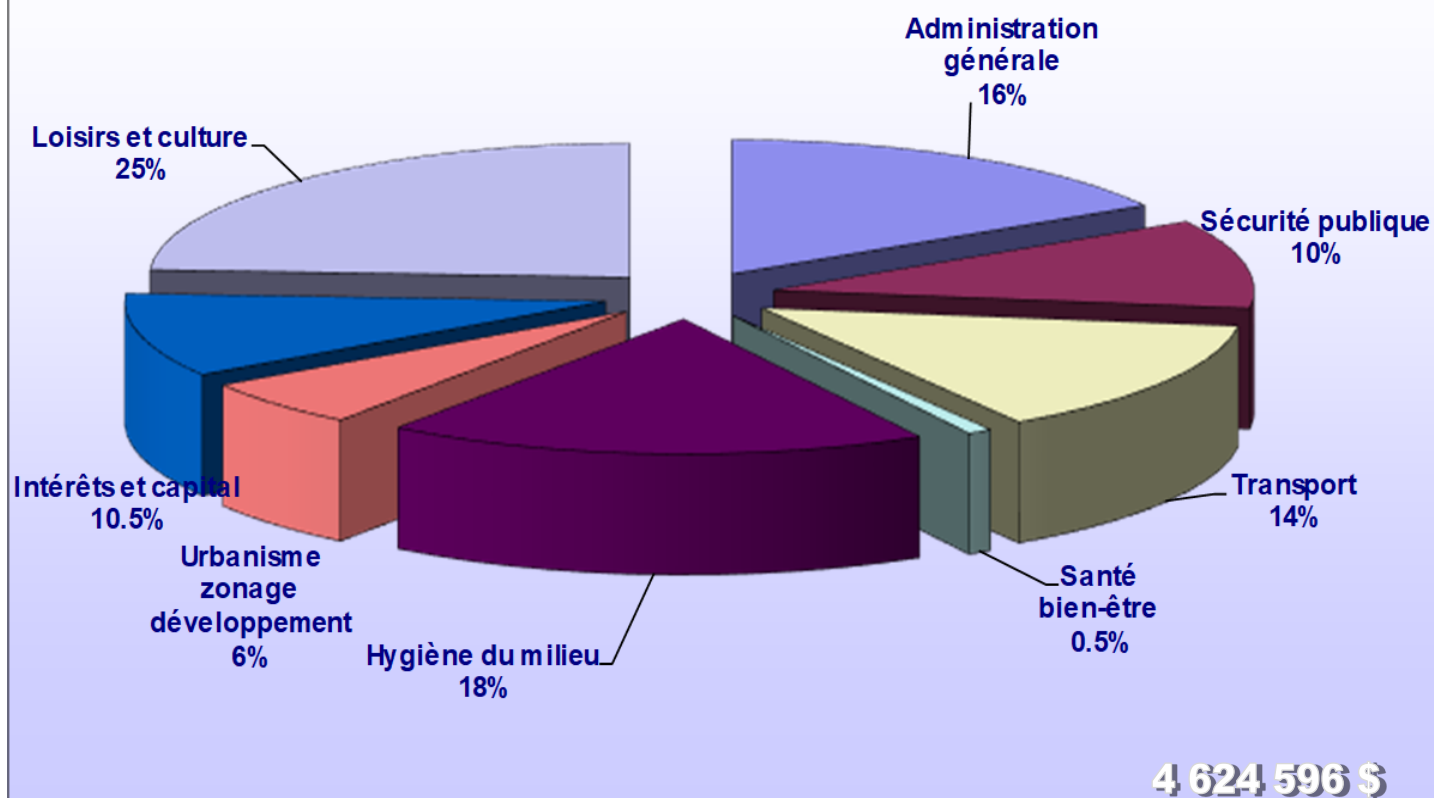


PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

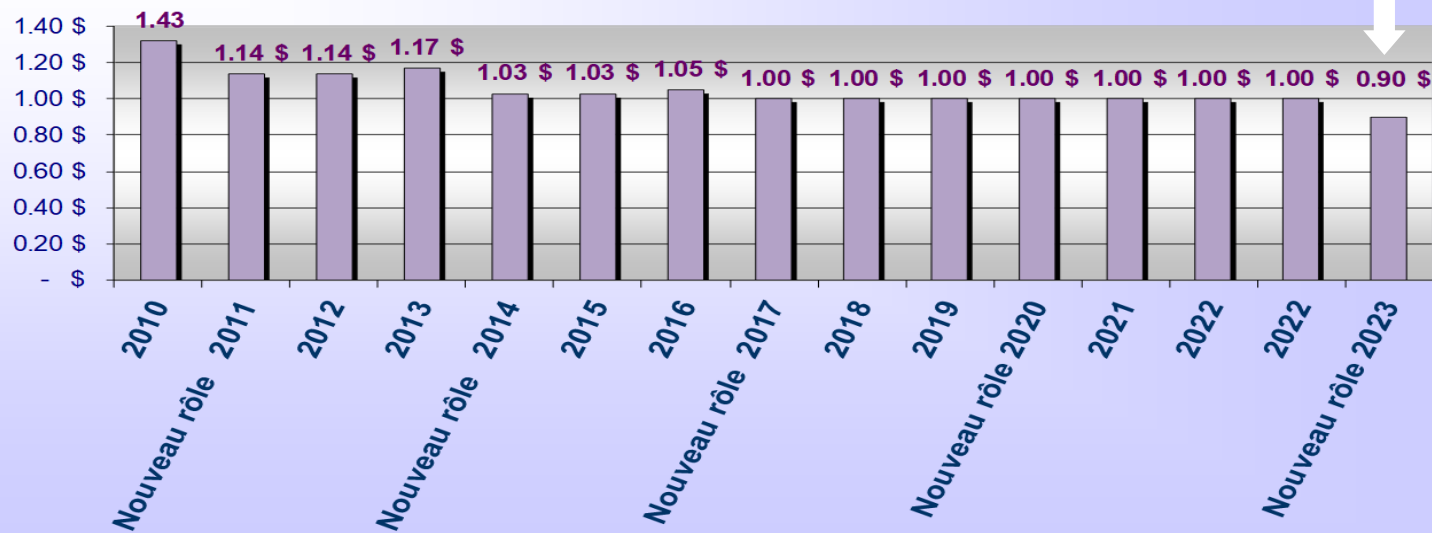
RÉPARTITION DES DÉPENSES EN %

	2021		2022		2023	
	Dépenses	%	Dépenses	%	Dépenses	%
Administration générale	657 646 \$	15%	683 234 \$	16%	761 833 \$	16%
Sécurité publique	450 270 \$	11%	462 587 \$	11%	493 835 \$	10%
Transport	608 361 \$	14%	622 660 \$	14%	642 104 \$	14%
Hygiène du milieu	777 354 \$	18%	781 717 \$	18%	844 245 \$	18%
Santé et bien-être	26 000 \$	1%	35 000 \$	0.5%	37 838 \$	0.5%
Urbanisme et zonage	135 653 \$	3%	167 469 \$	4%	263 733 \$	6%
Loisirs et culture	1 084 605 \$	26%	1 120 114 \$	26%	1 114 207 \$	25%
Intérêts à long terme	157 556 \$	3%	98 883 \$	2%	107 159 \$	2%
Remboursement dettes à long terme	379 803 \$	9%	374 308 \$	8.5%	359 642 \$	8.5%
TOTAL	4 277 248 \$	100%	4 345 972 \$	100%	4 624 596 \$	100%

DÉPENSES D'OPÉRATION 2023



TAUX ANNUEL D'IMPOSITION



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

	2023	2024	2025	Total	Mode de financement
Mise aux normes de l'eau potable	1 053 360			1 053 360	Subvention
Rénovations Hôtel de ville	200 000	50 000		250 000	Subvention
Trop d'eau dans le ruisseau	5 500	5 500	5 500	16 500	Subvention
Enrochement des berges	1 100 000			1 100 000	Réserves financières et autres fonds réservés
Séparation des eaux	1 000 000	5 000 000		6 000 000	Subvention
Pumptrack	200 000			200 000	Subvention, réserves financières et autres fonds réservés
Étude bilan santé de la caserne	50 000			50 000	Subvention
Brosse pour le trottoir	15 000			15 000	Fonds de roulement
Aménagement terrain de balles	60 000			60 000	Subvention
Développement industriel		31 000		31 000	Réserves financières et autres fonds réservés
Mise aux normes PP3		40 000		40 000	Réserves financières et autres fonds réservés
4 appareils respiratoires		32 000		32 000	Fonds de roulement
Agrandissement du réservoir			1 100 000	1 100 000	Subvention
Route et ponceaux 3e Rang ouest		120 000		120 000	Subvention
Parc récréatif		50 000		50 000	Subvention
Camion 10 roues		30 000		30 000	Subvention
Total	3 683 860	5 358 500	1 105 500	10 147 860	

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES (le cent dollars d'évaluation)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taxe foncière générale	0.7658 \$	0.7922 \$	0.8101 \$	0.8101 \$	0.8101 \$	0.7101 \$
Règlements emprunt	0.2342 \$	0.2078 \$	0.1899 \$	0.1899 \$	0.1899 \$	0.1899 \$
Taux global	1.00 \$	1.00 \$	1.00 \$	1.00 \$	1.00 \$	0.90 \$
Ass. eaux dettes L.T. (tarif)	132.00 \$	7.00 \$	7.00 \$			
Ass. eaux usées (tarif)	72.00 \$	79.00 \$	94.00 \$	94.00 \$	94.00 \$	99.64 \$
Égout pluvial (tarif)	15.00 \$	21.50 \$	26.00 \$	26.00 \$	45.00 \$	47.70 \$
Distribution et traitement de l'eau potable	74.50 \$	95.00 \$	126.50 \$	126.50 \$	126.50 \$	134.09 \$
Matières résiduelles-recyclage (tarif annuel)	136.00 \$	138.00 \$	127.00 \$	127.00 \$	127.00 \$	142.00 \$

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES
Aux Contribuables de la susdite VILLE,

AVIS PUBLIC D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Avis public est par les présentes donné par monsieur Marc-Eddy Jonathas, directeur général/greffier-trésorier, que le conseil municipal, à sa session du 13 décembre 2022 à 20 heures, a adopté le règlement #251-02-2022 intitulé: «**RÈGLEMENT CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES AUX TRAVAUX MUNICIPAUX ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 251-04-2004** ».

Le présent règlement entre en vigueur selon la Loi.
Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal, 965, boul. Bona-Dus-sault, à Saint-Marc-des-Carrières, aux heures normales de bureau, soit de 8h00 à midi et 13h00 à 17h00 du lundi au jeudi et de 9h00 à midi le vendredi.

Publié à Saint-Marc-des-Carrières,
ce 20^e jour de décembre 2022.

Marc-Eddy Jonathas, dir. gén./greffier-trés.



AIDEZ-NOUS À VOUS AIDER!

**S.V.P. si une borne fontaine se trouve sur votre terrain,
prenez soin de ne pas la recouvrir de neige
lors du déneigement.**

En cas d'incendie... chaque seconde compte.
Merci de votre précieuse collaboration!

facebook.com/pompierystonlarose

ABRÉGÉ DU PROCÈS-VERBAL DU 13 DÉCEMBRE 2022

- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement d'imposition des taxes municipales, tarifs et compensations pour l'année financière 2023 et des modalités pour le paiement des taxes et compensations municipales.
- Le Conseil adopte le règlement 251-02-2022 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux.
- Le Conseil adopte le projet #2 du règlement 312-46-2022 modifiant le règlement de zonage numéro 312-00-2012 [afin d'ajuster certaines dispositions relatives aux usages au parc industriel](#).
- Le Conseil accepte l'offre de service de Flip experts conseils pour la préparation du plan de renforcement de la structure de l'Hôtel de ville pour un montant de 5 000,\$, taxes en sus et 1 000,\$ pour les frais de déplacement.
- Le Conseil approuve le budget 2023 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf pour un montant de dépenses de 12 159 969,\$.
- Le Conseil approuve le budget 2023 de l'Office municipal d'habitation du Grand Portneuf pour la Ville pour un total de 14 626,80 \$.
- Le Conseil accepte la proposition de Lavery avocats pour l'accompagnement juridique de la Ville et opte pour le forfait classique au montant de 1 000,\$ du service de première ligne en droit municipal pour l'année 2023.
- Le trésorier est autorisé à prendre les procédures nécessaires pour le recouvrement des comptes en souffrance suivant la politique de recouvrement de la Ville.
- Monsieur Maryon Leclerc, maire, est autorisé à signer les chèques pour et au nom de la Ville et en son absence que madame Claire Dussault, mairesse suppléante est également autorisée à signer les chèques et monsieur Marc-Eddy Jonathas, directeur général/greffier-trésorier, est autorisé à signer les chèques pour et au nom de la Ville et en son absence que mesdames Marlène Gobeil, Manon Paquet ou Brigitte Huot sont également autorisés à signer les chèques.
- Le Conseil annule la résolution SM-069-03-22 portant sur l'achat et l'installation de matériels de visioconférence au 2e étage de l'Hôtel de ville.
- La résolution SM-313-12-21 est modifiée et que le paiement du montant de 31 969,\$ taxes en sus, est pris à même le surplus financier non affecté.
- Le Conseil modifie la résolution SM-044-02-22 et que les honoraires des services professionnels de WSP Canada inc. sont payés à même le programme d'aide financière de la TECQ.
- Le Conseil appuie la demande d'aide financière de la CAPSA auprès du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable et retient également les services de la CAPSA pour accompagner la Ville dans la réalisation d'un plan de protection de ses sources d'eau potable advenant que l'aide financière soit accordée.
- Le Conseil autorise le maire et le directeur général/greffier à signer l'entente intermunicipale de la mise en place d'un service d'urbanisme pour et au nom de la Ville avec les autres municipalités participantes soit Saint-Léonard-de-Portneuf, Saint-Alban et Saint-Thuribe.
- La MRC de Portneuf appuie les demandes adressées par la MRC d'Arthabaska à l'égard de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire dans sa résolution 2022-09-2613 pour l'ensemble des motifs évoqués dans cette dernière tout en demandant de l'adopter aux réalités rurales.
- Le conseil autorise le directeur général/greffier-trésorier à élaborer et publier un appel d'offres public à la mise en vente en bloc des terrains au développement résidentiel.
- Le Conseil autorise l'octroi d'un montant de 250,\$ à l'École secondaire de Saint-Marc pour la confection des paniers de Noël.
- Le Conseil autorise une contribution d'aide financière de 150,\$ à Carrefour FM.

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL

- Le Conseil autorise une commandite au montant de 250,\$ au Club de patinage artistique pour leur prochain spectacle qui aura lieu le 15 avril 2023.
- Le Conseil approuve les dépenses d'un montant de 20 000,\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.
- Le Conseil approuve les dépenses d'un montant de 20 549,44\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.
- Le Conseil autorise le premier versement (2022) pour le gymnase double au montant de 20 853,\$ à la Fondation de l'École secondaire Saint-Marc.
- Le Conseil nomme monsieur Mario Paquet comme représentant à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf et que monsieur Carol Denis lui soit le substitut en cas d'empêchement.
- Le Conseil accepte de payer les factures suivantes, taxes en sus :

Lavery avocats	Honoraires professionnels	695,00 \$
WSP Canada inc.	STEU	369,10 \$
Tetra Tech QI inc.	Séparation des réseaux	3 099,68 \$

ABRÉGÉ DU PROCÈS-VERBAL DU 19 DÉCEMBRE 2022

- Le Conseil municipal adopte les prévisions budgétaires, des revenus, des activités de financement au montant de 4 624 596,\$ incluant le remboursement des dettes du capital à long terme au montant de 359 642,\$ pour le calcul de la taxe foncière générale et des taxes spéciales.
- Le programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 est adopté tel que présenté au montant de:

2023 :	3 683 860,\$
2024 :	5 358 500,\$
2025 :	1 105 500,\$
Total:	10 147 860,\$

Pour plus de détails concernant les procès-verbaux, veuillez-vous rendre sur le site internet : www.villestmarc.com



OFFRE D'EMPLOI

Venez faire équipe avec nous !

Poste cadre :

Directeur/Directrice du service d'urbanisme et chargé(e) de projets spéciaux

Nous sommes situés à 45 minutes de la ville de Québec et de la ville de Trois-Rivières. Saint-Marc-des-Carières est reconnue comme pôle local de commerces et de services. Avec une population de 3 000 habitants, elle est la première municipalité d'importance démographique de l'ouest de la MRC de Portneuf.

Nous mettons en place une équipe renouvelée et diversifiée afin de mieux répondre à notre mission de services aux citoyens et de développement du territoire. Nous vous offrons un salaire et des avantages sociaux concurrentiels ainsi qu'un horaire estival à l'année. Nous prendrons en charge les coûts de votre formation et développement professionnels.

Sommaire des responsabilités

Vous aurez à travailler sous l'autorité du directeur général et greffier-trésorier. Vous aurez les responsabilités de planification, d'organisation, de direction et du contrôle des activités du service d'urbanisme et du développement économique de la Ville ainsi que de travailler en partenariat avec des municipalités voisines.

Plus précisément, si vous voulez :

- Assurer le contrôle et l'application des règlements d'urbanisme et superviser le service offert aux municipalités : Saint-Alban, Saint-Thuribe et Saint-Léonard-de-Portneuf ainsi que le travail de l'inspectrice municipale;
- Appliquer les résolutions, les politiques, les décisions et les règlements adoptés par le conseil municipal;
- Coordonner et animer les rencontres du comité consultatif d'urbanisme;
- Prendre en charge des planifications en support avec la direction générale;
- Mettre en œuvre les stratégies de développement économique;
- Être à l'affût des différents programmes d'aide financière, de subventions des différents paliers des gouvernements : fédéral, provincial et MRC afin de réaliser les différents projets;
- Supporter à différents niveaux la direction générale et les autres services de la Ville;
- Réaliser toutes autres tâches connexes à la demande du directeur général.

Et si vous détenez :

- Une formation universitaire en urbanisme, en aménagement du territoire et développement régional avec un an d'expérience ou encore une technique avec une expérience d'au moins de 3 ans dans un poste de gestion et vous avez déjà rédigé des documents de planification et les avoir mis en œuvre;
- Une bonne connaissance du monde municipal, de la loi sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme, de la loi sur les compétences municipales, etc ;
- Des habilités à utiliser couramment les logiciels de la suite Microsoft et des logiciels d'analyse géospatiale ;
- Une excellente capacité de rédaction en français, une bonne capacité d'écoute et de communication, un permis de conduire valide au Québec et posséder une automobile;

Si vous êtes membre en règle de l'Ordre des urbanistes du Québec ou en voie de le devenir (un atout)

Quoi faire :

Faites-nous parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intérêt au plus tard le 20 janvier 2023 à l'adresse courriel suivante : dg@villestmarc.com. Seules les candidatures retenues seront contactées.

CLUB FADOQ

vous invite à ses soirées

Souper-Bingo-Danse

23 février 2023, 30 mars 2023,
18 mai 2023

Assemblée générale

25 avril 14h00 (membre et non-membre)

Nicole Verret 418-268-5636



La Bibliothèque Municipale

HORAIRE

Les mardis de 18h30 à 19h30

Les jeudis de 12h30 à 13h30

Les samedis de 10h00 à 11h30

COÛT ANNUEL D'ADHÉSION Individuel et Familiale

RÉSIDENT	7 \$	10 \$
NON-RÉSIDENT	9 \$	14 \$

Quatre tirages
seront faits parmi les abonnés qui ont payé
leur cotisation annuelle pour 2023 !

Vous avez jusqu'au 31 janvier pour devenir
membre et courir la chance de gagner:

- 3 REMBOURSEMENTS D'ABONNEMENT
- 1 CERTIFICAT CADEAU DE 20 \$
(à dépenser dans un commerce local)

Pour consulter la liste des livres:
rendez-vous sur le site de la Ville
[www.villestmarc.com/Loisirs-et-culture/](http://www.villestmarc.com/Loisirs-et-culture/Bibliothèque)
Bibliothèque

Bibliothèque Saint-Marc-des-Carières
1600, boul. Bona-Dussault
Téléphone: 418-268-3561 poste 3862

LE CLUB DE PÉTANQUE DES CARRIÈRES

Invitation à toute la population
qui aime jouer à la pétanque !

PÉTANQUE EXTÉRIEURE

1600, Bona-Dussault

PÉTANQUE INTÉRIEURE

321, rue St-Jean

Ligue locale : Tous les lundis à 19h00

Ligue régionale: Tous les vendredis et dimanches à
12h30

Pour information: 418-268-3696 et 418-268-3690



LE CERCLE DE FERMIÈRES DE ST-MARC-DES- CARRIÈRES

Les activités reprendront en février:

6 Février 2023 à 13h30

Ateliers divers, thème: LES CŒURS

POUR INFORMATION: Sylvie Perron 418 283-3279
Doris Vaillancourt 418 268-3236



CINÉMA ST-MARC

AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL ST-MARC

VENDREDI 27 JANVIER 2023
À 19H00

COÛT: 5\$ PAR PERSONNE

Pop corn: 1.00 \$ - Breuvage: 1.00 \$ - Chocolat: 2.00 \$

CENTRE RÉCRÉATIF CHANTAL-PETITCLERC (ARÉNA)

SYLVAIN MORISSETTE
Directeur des loisirs & de la culture
1650, boulevard Bona-Dussault
418-268-3862 poste 33

CENTRE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL

ANNETTE HARDY
Responsable des réservations de salles
1770, boulevard Bona-Dussault
418-268-8270



Sortez vos pelles et vos seaux ! Défi Château de Neige

Construisez un château de neige en famille, entre amis, en CPE, à l'école ou entre membre d'un organisme et courez la chance de gagner de nombreux prix !

POUR PARTICIPER

1. Construisez votre château de neige SANS TOIT NI TUNNEL;
2. Prenez-le en photo (paysage recommandé pour la prise de photo);
3. Inscrivez-vous sur defichateaudeneige.ca, dans la case événement du formulaire électronique, sélectionnez Saint-Marc-des-Carières

DÈS LE 9 JANVIER JUSQU'EN MARS 2023

PRIX À GAGNER

- Plusieurs prix de l'ULS Capitale-Nationale
- Un bon d'achat de 50 \$ chez ProNature Saint-Marc-des-Carières pour les citoyens de St-Marc



PROCHAINE DATE D'INSCRIPTION POUR LES COURS DE NATATION ENFANTS 2023

Les inscriptions auront lieu du 20 au 26 février 2023.

Les inscriptions se font en ligne seulement sur le site de la Ville www.villestmarc.com.

Pour connaître le niveau de votre enfant, veuillez vous référer aux tableaux sur le site.

La session débutera le 4 mars et se poursuivra jusqu'au 14 mai 2023.

Veuillez noter que les cours de natation feront relâche les 8-9 avril en raison du congé de Pâques.

DÉFILÉ DE NOËL

Le défilé de Noël qui a eu lieu, le 17 décembre dernier, a permis d'amasser plus de 2600 \$ en argent et 911 kilos de denrées qui ont été remis à la Société Saint-Vincent de Paul. Plus de onze cents (1100) personnes s'étaient rassemblées le long des rues de la Ville sous une belle neige féérique.

Une quinzaine de chars allégoriques et véhicules parés de lumières de Noël ont pris part à ce magnifique défilé. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les entreprises qui nous ont donné un don en argent pour nous aider à la location de chars allégoriques :

- Béton St-Marc
- Pharmacie Jean Coutu
- Métro
- Boutique Point de vue
- Transport Gilles Tessier
- Matériaux Audet



LOISIRS ET CULTURE

Nous tenons également à remercier sincèrement toutes les entreprises qui ont pris part, avec nous, au défilé en décorant ou en créant un char allégorique:

- Lettrage Graph et cie
- Le Domaine Alliance
- Béton St-Marc
- Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec (CPTAQ)
- Plomberie Alex Gravel

Un gros merci à la Ferme Geno pour le prêt de deux remorques à foin ainsi qu'à Meuble accent pour le prêt d'un camion qui a permis aux pompiers de ramasser les denrées.

Merci beaucoup aux pompiers de St-Marc pour votre engagement indéfectible pour toutes les bonnes causes ! Merci d'avoir émerveillé petits et grands avec gros camions de pompiers.



Merci beaucoup aux lutins, mascottes, pirates, Pat Patrouille, Olaf et Stella qui ont animé avec entrain et bonne humeur les chars allégoriques.

Merci à Steeve Larochelle, le charpentier personnel du Père Noël.

Et merci à vous, chers citoyens, d'avoir encore une fois été au rendez-vous et d'avoir donné aussi généreusement !

C'est un rendez-vous pour l'an prochain. En souhaitant que plusieurs autres entreprises se joignent à nous pour rendre cet événement encore plus grandiose. Plus ce sera grand, plus il y aura des gens de partout qui viendront et plus nous amasseront de denrées pour les gens dans le besoin.

Sylvain Morissette et Brigitte Huot, organisateurs



